



Remise en état après sinistre incendie et dégât des eaux

PUBLIC

- Agent de propreté, chef d'équipe, agent de maîtrise

Remarque : Formation uniquement théorique.

PRE REQUIS

- Niveau V

- Pratique du métier d'agent de propreté

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires :

- D'identifier et recenser les besoins et les mesures à prendre pour remettre en état des locaux ayant subi un incendie ou un dégât des eaux

- D'être capable d'organiser leur travail selon la nature et l'importance des dégâts

- De savoir choisir les produits et matériels adaptés aux salissures et matériaux à nettoyer

CONTENU

- Particularités des dégâts dus à un incendie

- Particularités des dégâts des eaux

- L'organisation logique du travail

- Le travail en équipe

- La bonne utilisation des nettoyeurs haute-pression

- Les produits spécifiques de nettoyage des suies

- Le nettoyage de parois, de mobiliers, de bibelots, de surfaces textiles...

- La remise en état des lieux

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et cours théoriques,

- Projection ppt,

- Etudes de cas

- A la fin du stage, une documentation technique est remise aux participants.

DUREE

- 1 jour/ 7 heures

VALIDATION

- Délivrance d'une attestation de stage

- Soumission d'un questionnaire confidentiel d'évaluation



**FORMATION
PROFESSIONNELLE**
